



CRDP Lorraine
CDDP Meurthe-et-Moselle
Espace éducation & formation



ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS DEBUTANTS

DES PRINCIPES ADAPTES AUX NOUVELLES REALITES DU METIER

Atelier 6: «L'accompagnement et l'entretien d'explicitation »

Intervenant : Albert ORDRENNEAU
Enseignant à l'IUFM de Lorraine
UDL formé à l'entretien d'explicitation
Formateur de formateurs à l'EDE
Membre du réseau des formateurs
Lorrains à l'explicitation (REFLEX)

Animateur : Françoise SIMONNET
CPC

Secrétaire : Fabienne MOREAU
CPC EPS

Mardi 24 janvier 2012

Journée de formation des formateurs du 24 janvier 2012

Atelier 6

Albert ORDRENNEAU, enseignant à l'IUFM de Lorraine/ UDL formé à l'entretien d'explicitation, formateur de formateurs à l'EDE, membre du réseau des formateurs Lorrains à l'explicitation (REFLEX).

L'objectif de cette journée est de présenter des outils et des techniques qui nous permettent à nous formateurs, d'accompagner efficacement les Professeurs des Ecoles Stagiaires, de les amener à parler de leurs propres pratiques et à réfléchir dessus.

La question posée dans cet atelier est :

En quoi et comment les techniques de l'entretien d'explicitation peuvent être un outil pour l'accompagnement ?

Accompagner pour A. Ordrenneau : montrer le chemin en respectant le chemin de l'autre...

J-J Rousseau : *En éducation, il ne s'agit pas de gagner du temps, mais de savoir en perdre*

(Cette remarque était plutôt destinée aux conditions de notre atelier, mais n'est-ce pas souvent vrai dans notre profession ?)

1) APPORT THEORIQUE

L'entretien d'explicitation tel qu'il est défini par Pierre Vermersch :

(L'entretien d'explicitation, ESF éditeur, 2010, 6ème édition) (voir doc joint)

La technique de l'entretien d'explicitation a été mise au point par P. Vermersch

Il a d'abord travaillé sur l'analyse de l'activité, puis a réfléchi sur « comment la rendre visible à l'autre ? ». L'idée est de guider le sujet dans la verbalisation du déroulement de sa conduite (ensemble des actions mentales et physiques dans la réalisation d'une tâche réelle).

En fait, ce que l'on voit est une forme de l'activité. Celui qui est dans l'activité ne voit pas la même chose, car on agit souvent sans avoir vraiment conscience de tout ce que l'on fait. (exemple : la conduite automobile)

→ la personne doit pouvoir prendre conscience de la réalité de son action à travers la verbalisation

Pour toute personne on peut distinguer différents niveaux dans son apprentissage:

- niveau 0 : incompetent et inconscient
- niveau 1 : incompetent et conscient
- niveau 2 : compétent et conscient
- niveau 3 : compétent et inconscient

(l'inconscient, au sens de Vermersch, serait plutôt le pré-conscient)

Il faut donc revenir sur ce qui a été fait : « Quand j'ai fait cela, que s'est-il passé ? Qu'est-ce que j'ai fait réellement ? » (un enseignant prend entre 700 et 750 décisions ou micro-décisions par jour)

→ Il faut donc amener la personne à se regarder en train de faire, pour qu'elle prenne conscience de ce qu'elle fait réellement, en l'aidant à construire ses réponses.

Selon Vermersch, il y a 3 objectifs :

1. Cela permet à l'intervieweur de récolter des informations sur la procédure mise en œuvre par l'interviewé.
2. Cela permet à l'interviewé de s'informer sur ce qu'il fait (niveau de la prise de conscience).
3. Cela apprend à l'interviewé à s'auto informer.

Le contrat de communication :

Il faut créer un contrat avec la personne pour qu'elle puisse s'exprimer en toute confiance, sans crainte du jugement. Ce contrat peut être redéfini au cours de l'échange avec l'interviewé

1. L'évocation :

Il faut ramener la personne sur un moment de sa pratique réelle (pendant un moment singulier, vécu).

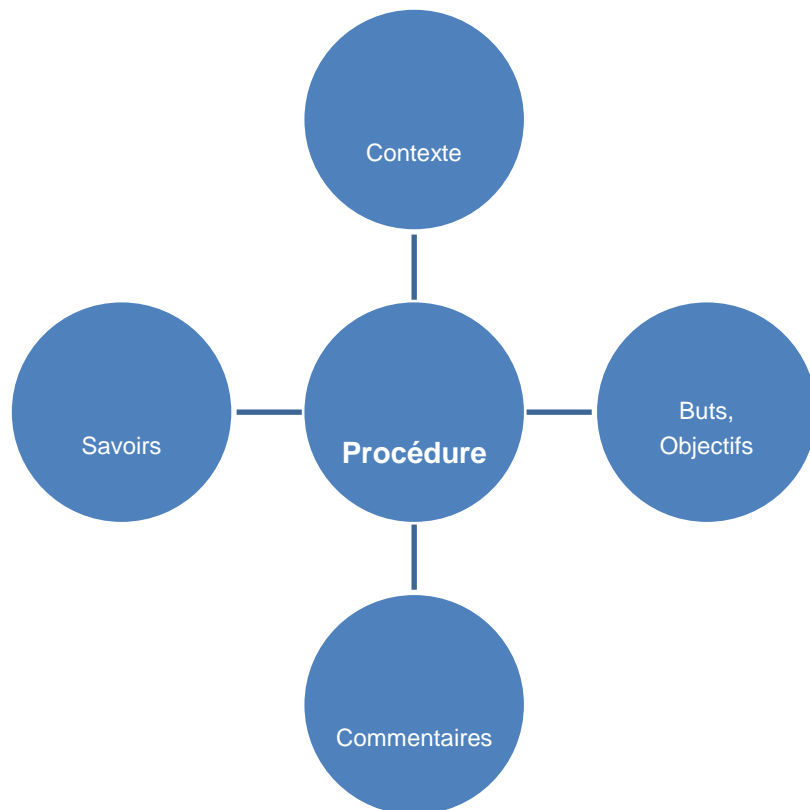
→ la mettre en évocation de ce moment (ce jour-là... à ce moment-là...)

→ on mobilise alors les canaux sensoriels de la personne (on la met en PPI : Position de Parole Incarnée).

2. La description :

Amener la personne à décrire l'action, la procédure utilisée de manière chronologique.

La personne va revivre ce qu'elle a fait ; mais souvent, elle part dans d'autres directions, dans le jugement de ce qu'elle a fait, dans le but qu'elle avait, dans le contexte de l'action, dans des commentaires sur l'action, dans les savoirs mobilisés pour l'action, ...)



Il faut essayer de **ramener la personne sur la procédure**.

Ex : « Tu dis que tu as fait cela pour faire plaisir, mais que s'est-il passé à ce moment ? »

3. Focaliser et fragmenter :

Dans une procédure, il y a des moments plus ou moins importants.

On peut donc choisir certains de ces moments (focalisation) et les fragmenter (fragmentation). On les découpe alors en actions, et en micro-actions...

QUELQUES QUESTIONS

Quand fait-on ce type d'entretien ?

-L'entretien d'explicitation peut-être utilisé à certains moments d'un entretien « classique »

-Il permet à l'interviewé de retourner sur sa description et de s'informer sur ce qu'il a fait réellement

-On peut ainsi ramener la personne à son vécu, sur le « *pourquoi j'ai fait ça ?* »

Qui choisit le moment sur lequel revenir ?

-Laisser l'interviewé choisir le point sur lequel il souhaite revenir « *est-ce qu'il y a quelque chose qui te revient et dont tu aimerais parler ?* »

-Nécessité du climat de confiance (pour qu'il n'y ait pas de défiance... « *pourquoi me demande-t-il de choisir ? Où est le piège ?* »)

-Nécessité de poser le principe de confidentialité

-L'intervieweur doit trouver les relances nécessaires, pour être en contact avec l'activité de l'autre et l'aider à y revenir

Que faire si la personne est tout de suite dans la justification ?

-dans ce cas, l'évocation est difficile
-C'est le problème du statut qui se pose, le problème de la représentation de la fonction que l'autre se fait ..

Que faire si la personne pense que tout va bien ?

-le proposer comme une expérimentation
-redire le contrat, ou le reprendre
-le contrat de communication doit être posé au départ et ré-interrogé de temps en temps

Comment sait-on qu'on a fini ? Qui décide ? (cf. critères de fin en pièce jointe)

-cela peut être l'un ou l'autre qui le souhaite
-On peut faire une synthèse (ou autre) en fonction de l'entretien et de la personne interviewée.

Quelles en sont les limites ?

Si l'interviewer a assisté à la séance, il doit être attentif à ne pas manipuler l'autre en guidant l'entretien vers ce que **lui** aurait choisi comme moment important à explorer...sans s'assurer que c'est également un moment important pour l'interviewé. En ce sens, ça peut être plus facile de mener un entretien d'explicitation sans avoir assisté à la séance

-pour l'interviewer, qui ne sera pas "parasité" par son interprétation de la réalité, et pourra (devra?) ainsi être plus disponible, plus à l'écoute de l'interviewé
-pour l'interviewé, qui pourra explorer son vécu, sans craindre la contradiction de son interlocuteur, qui serait vécue comme un jugement.

L'entretien d'explicitation permet d'apprendre sur soi.

Ne pas poser la question du pourquoi, mais du comment. (amener l'autre à dire sur son vécu en essayant de comprendre intérieurement)

USAGES de L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION

Exemple :

Dans son travail de médiateur, A. O. est amené à recevoir un élève qui a été renvoyé 1 semaine pour avoir giflé une surveillante du lycée.

Lors de l'entretien, l'élève dit ne pas comprendre pourquoi il doit faire une médiation.

Pour lui, l'affaire est terminée, il a purgé sa peine, l'affaire est réglée.

L'explicitation lui a permis de comprendre en quoi ce n'est pas réglé, de prendre conscience que le contentieux avec la personne elle-même n'est pas réglé.

EN QUOI EST-CE UN OUTIL DE FORMATION ?

- il permet d'amener la personne vers l'autonomie au travers d'une pratique réflexive
- il permet de prendre la distance par rapport à la procédure et aux apprentissages, de relativiser

- un principe (Carl Rogers) : chaque personne a en elle les ressources pour avancer. Lui permettre d'utiliser ses ressources.
- chacun doit faire ce travail sur soi, pour pouvoir le faire faire aux autres.

L'entretien d'explicitation est bien un outil de formation

Pour en savoir plus :

- [expliciter.fr](http://www.expliciter.fr) (réseau GREX au niveau national, réseau REFLEX en Lorraine)
- Le premier article qu'à écrit Vermersch sur sa technique:

http://www.expliciter.fr/IMG/pdf/article_explicitation_versmersch.pdf

- Documents joints : notes de lecture sur le livre de Vermersch « l'entretien d'explicitation »